



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E15957

VALABLE JUSQU'AU 06/04/2023

ÉDITÉ LE 14/04/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1959

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE 330 883 752

Siret : 330 883 752 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 06866400C

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 223243S1244000/001 494224/20

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 223243S1244000/001 494224/20

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ENTREPRISE ANDRE BRUSSELLE ET FILS

29 RUE ERNESTINE  
95100 ARGENTEUIL

Téléphone : 01 39 61 96 29

Portable :

Site Internet :

E-mail : abrusselle@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GROSPIERRE GUILLAUME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/02/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/02/2022
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	24/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES  
IMMEUBLE LE DEBUSSY  
30, RUE GABRIEL PERI  
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.